

MAIRIE DE TOUCY

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 16 avril 2014 A 19 heures</p>

Convocation du 08 avril 2014
Affichage du 22 avril 2014

Le **16 avril 2014 à 19 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN, Robert GERMAIN, Bernard SALOMEZ, Florence TOUZEAU, Michèle BONARDI, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Gérard PIESYK, Anne-Marie REGNERY, Valérie LE VRAUX, Nathalie PASCAULT, Betty MERCIER, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Sonia ALLARD - CARREAU, Nora BOUDJEMAA

Laurent BONNOTTE par Patrice VICART, Philippe BLOT par Robert GERMAIN, Bruno MAMERON par Betty MERCIER.

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Sonia ALLARD - CARREAU

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 2 avril 2014 et du courriel de Gilles DEMERSSEMAN au nom des élus du groupe "Toucy au Coeur de la Puisaye" du 6 avril 2014 sollicitant l'annulation de l'élection des commissions appel d'offres et CCAS pour non respect de la proportionnelle.

Concernant la commission d'appel d'offres, elle n'est pas obligatoire pour la mise en oeuvre des marchés à procédure adaptée à savoir les marchés inférieurs à 207 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et 5 186 000 € HT pour les marchés de travaux qui représentent la quasi majorité des marchés de la commune de Toucy.

Compte tenu des marchés qui se profilent, le Maire demande au Conseil Municipal de ne pas créer de Commission d'Appel d'Offres. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le Maire précise qu'une commission d'appel d'offres pourra être créée en cas de marché à procédure formalisée. Il rappelle que les marchés publics en procédure adaptée font l'objet de consultations et sont examinés en commissions avant d'être validés par le conseil municipal.

Tous les membres présents signent le registre.

MAIRIE DE TOUCY

- Annulation élection commission d'appel d'offres et centre communal d'action sociale.
- Fixation du nombre de membres au Centre communal d'action sociale.
- Election des membres du Centre communal d'action sociale.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS (DE 2014 30)

Nora Boudjémaa (Toucy-Énergies Citoyennes) propose la création d'une liste commune dans laquelle les trois groupes seraient représentés dans la commission CCAS. Proposition rejetée par Mr le maire qui, en concertation avec son équipe, souhaite que son groupe reste indépendant des autres.

Vu les articles L122-4 à L123-9 et R123-7 à R123-15 du Code de l'action sociale et des familles.

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, que les articles L123-6 et R123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité, que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action est fixé à 5.

Considérant qu'il y a lieu à présent de procéder à l'élection de 5 membres du conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que se présentent à la candidature de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Liste 1 : Nora BOUDJEMAA

Liste 2 : Chantal RAVERDEAU - Philippe BLOT - Anne-Marie REGNERY - Françoise FAU

Liste 3 : Catherine RAVIER LETENDART - Gilles DEMERSSEMAN - Sonia ALLARD CARREAU -

Après vote à bulletin secret et dépouillement :

Ont obtenu :

Liste 1 : 1 voix

Liste 2 : 19 voix

Liste 3 : 3 voix

Attribution du nombre de sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Liste 1 : 0 siège

Liste 2 : 4 sièges

Liste 3 : 1 siège

Sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste conformément à l'article R123-8 susvisé :

Chantal RAVERDEAU - Philippe BLOT - Anne-Marie REGNERY - Françoise FAU - Catherine RAVIER-LETENDART -

Après lecture des prochaines réunions et manifestations, la séance est levée à 19 heures 50.

MAIRIE DE TOUCYProchaines réunions et manifestations :

- | | |
|--------------------------|--|
| ❖ Jeudi 24 avril 2014 | 11 h 00 AG des Aînés |
| | 19 h 00 Commission finances |
| ❖ Vendredi 18 avril 2014 | 20 h 00 Conseil Communautaire à St Fargeau
salle des sports |
| ❖ Dimanche 27 avril 2014 | 10 h 45 Journée de la déportation RV au
Cimetière |
| ❖ Lundi 28 avril 2014 | 18 h 30 Commission affaires scolaires |
| ❖ Mardi 29 avril 2014 | 18 h 30 Réunion CCAS |
| ❖ Mardi 29 avril 2014 | 20 h 30 AG Toucy Animations |
| ❖ Mercredi 30 avril 2014 | 20 h 00 Conseil Municipal |

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
(DE_2014_30)